

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE



DIRECTION DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

CERTIFICAT D'AGREMENT N° : CN-MA03/99

Le présent agrément est délivré en application des dispositions de l'arrêté n° 1027-00 du 16 Joumada II 1422, relatif aux conditions d'agrément et de surveillance continue des organismes de maintenance d'aéronefs et les conditions indiquées ci-après. Il certifie que :

L'ORGANISME DE MAINTENANCE DES AERONEFS Snecma Morocco Engine Services (SMES)

Zone industrielle Royal Air Maroc (ZIRAM), Aéroport Mohamed V, Nouaceur

Est un organisme de maintenance autorisé à entretenir les produits répertoriés dans la fiche de données associée jointe en annexe et à délivrer des certificats libératoires et des approbations de remise en service suite aux travaux de maintenance qu'il a effectué en utilisant la référence ci-dessus.

Le présent agrément :

1. est limité aux dispositions spécifiques de maintenance figurant dans la fiche de données associée ;
2. exige le respect des procédures spécifiées dans le MOE approuvé par la DAC ;
3. reste valide tant que l'organisme de maintenance agréé reste conforme aux règlements de navigabilité des aéronefs en vigueur.

Sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus, le présent agrément est valable jusqu'au **31 Mai 2017** tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré.

Date de délivrance : 01 Juin 2016

Signature :

P/DAC

Chef de la Division
de la Sécurité Aéronautique
Khalid MOUNJI

وزارة التجهيز والنقل
مديرية الملاحة
الجوية
L'Aéronautique
Civile
Ministère de l'Équipement et des Transports

FICHE DE DONNEES ASSOCIEE
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'AGREMENT N° : CN-MA03/99
AU NOM DE : Snecma Morocco Engine Services (SMES)

CLASSE	CATEGORIE	LIMITATION
Moteur et APU B1	CFM56-3	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement du Shop Module. - Réparation, révision et essai moteur. - Inspection, Remplacement et essai de QEC et accessoires.
	CFM56-5	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement du Shop Module. - Réparation, révision et essai moteur. - Inspection, Remplacement et essai de QEC et accessoires.
	CFM56-7	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement du Shop Module. - Réparation, révision et essai moteur. - Inspection, Remplacement et essai de QEC et accessoires.
Composantes autres que moteurs et APU	C5	- En accord avec la liste détaillée dans la procédure DQ01
	C7	- En accord avec la liste détaillée dans la procédure DQ01
	C12	- En accord avec la liste détaillée dans la procédure DQ01
	C18	- En accord avec la liste détaillée dans la procédure DQ01

Date de délivrance : 01 Juin 2016

Signature :

K/DAC


 Chef de la Division
 de la Sécurité Aeronautique
 Khalid MOUNIR

